



Calendrier de formation à l'Inspé de Créteil des fonctionnaires stagiaires temps plein – enseignants et CPE du 2nd degré

Instruction relative au calendrier de formation à l'Inspé de Créteil des fonctionnaires stagiaires temps plein – enseignants et CPE du second degré

École Académique de la Formation Continue - EAFC

Affaire suivie par :
MARIE-LAURE DE BUE
FRANCOISE SCHIANO DI LOMBO
TEL : 01 57 02 67 81
Mél : ce.eafc@ac-creteil.fr

Texte adressé à mesdames et messieurs les chefs d'établissement de l'académie de Créteil.

Annexes :

- *Annexe 1 : calendrier de formation à l'Inspé de Créteil des fonctionnaires stagiaires à temps plein du second degré par discipline ou spécialité*
- *Annexe 2 : calendrier de formation à l'Inspé de Créteil des fonctionnaires stagiaires CPE à temps plein*

Calendrier de formation à l'Inspé de Créteil des fonctionnaires stagiaires temps plein – enseignants et CPE du second degré

La commission académique a défini un parcours de formation de douze jours pour l'ensemble des fonctionnaires stagiaires réalisant un stage en responsabilité à temps plein en 2022-2023.

Ce parcours de formation de douze jours est mis en œuvre de manière conjointe et concertée par l'Inspé de Créteil et l'École Académique de la Formation Continue. Vous trouverez en annexes 1 et 2 le calendrier précis des neuf journées de formation assurées par l'Inspé de Créteil.

Lorsque cette formation intervient pendant un temps d'enseignement devant élève, les stagiaires bénéficient à ce titre et automatiquement d'autorisations d'absence.

Ces journées de formation feront l'objet ultérieurement de convocations valant ordre de mission via GAIA transmises par la voie hiérarchique.

**Pour le recteur et par délégation,
Le secrétaire général
Gérard MARIN
Signé**

